

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/05/2025 - 8479 - 1995 B 00447 - 401 821 301 - "LES CAVES DE BOURQUES LEBRETON FRERES"

"LES CAVES DE BOURQUES LEBRETON FRERES"

Société à responsabilité limitée

au capital de 115 708,80 euros

Siège social : 10 chemin de Montgilet,

JUIGNE-SUR-LOIRE

49610 LES GARENNES SUR LOIRE

401 821 301 RCS ANGERS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'apurer la perte de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 36 125,35 euros de la manière suivante :

En totalité, au compte « **autres réserves** » -36 125,35 euros
Qui est ainsi ramené de 560 393,23 euros à 524 267,88 euros,

Prélèvement sur les réserves sur le compte « **autres réserves** » 80 000,00 euros
Qui est ainsi ramené de 524 267,88 euros à 444 267,88 euros.

Des sommes distribuables s'élevant ainsi à 80 000,00 euros

A titre de dividende aux associés 80 000,00 euros
Soit environ 10,54 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 novembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Madame Martine LEBRETON
Gérante



SARL LES CAVES DE BOURQUES

10 CHEMIN DE MONTGILET

49610 LES GARENNES S/LOIRE

Exercice clos le : 31 août 2024

APE : 6420Z

SIRET : 40182130100017



EXPERTISE COMPTABLE

COPIE
CERTIFIEE
CONFORME

TGS FRANCE ANGERS
18 RUE BOUCHE THOMAS

Tél : 0241686810

49000 ANGERS

E-mail : angers@tgs-france.fr

BILAN - ACTIF

SARL LES CAVES DE BOURQUES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ACTIF	Valeurs au 31/08/24			% de l'actif	Valeurs au 31/08/23	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				18		15
Participations	76,50		76,50		75,84	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	123 548,80		123 548,80		125 508,80	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	123 625,30		123 625,30	18	125 584,64	15
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				81		84
Clients (3)	69 480,00		69 480,00		61 721,47	
Clients Factures à établir (3)						
Autres créances (3)	493 604,23		493 604,23		636 522,44	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	9 052,29		9 052,29	1	4 942,24	1
Charges constatées d'avance (3)	765,00		765,00			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	572 901,52		572 901,52	82	703 186,15	85
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	696 526,82		696 526,82	100	828 770,79	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF	Valeurs au 31/08/24	% du passif	Valeurs au 31/08/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	115 708,80	17	115 708,80	14
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		82		74
Réserve légale	11 570,88		11 570,88	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	560 393,23		601 999,60	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-36 125,35	-5	38 393,63	5
SITUATION NETTE	651 547,56	94	767 672,91	93
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	651 547,56	94	767 672,91	93
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 200,00	2		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	8 835,52	1	17 767,47	2
Fournisseurs, factures non parvenues	1 308,00		1 284,00	
Dettes fiscales et sociales	15 329,58	2	12 500,25	2
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	3 306,16		29 546,16	4
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	44 979,26	6	61 097,88	7
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	696 526,82	100	828 770,79	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

44 979,26

61 097,88

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24		Du 01/09/22 Au 31/08/23		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 187,40	8,96	44 813,41	38,13	-37 626,01	-83,96
Production vendue (biens et services)	72 984,38	91,04	72 727,02	61,87	257,36	0,35
Montant net du chiffre d'affaires	80 171,78	100,00	117 540,43	100,00	-37 368,65	-31,79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	3 318,25	4,14	2,52		3 315,73	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	83 490,03	104,14	117 542,95	100,00	-34 052,92	-28,97
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	5 929,20	7,40	40 332,06	34,31	-34 402,86	-85,30
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	5 014,84	6,26	5 328,63	4,53	-313,79	-5,89
Impôts, taxes et versements assimilés	725,60	0,91	440,00	0,37	285,60	64,91
Salaires et traitements	82 000,00	102,28	48 000,00	40,84	34 000,00	70,83
Charges sociales	21 774,44	27,16	22 276,02	18,95	-501,58	-2,25
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1,25		0,38		0,87	228,95
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	115 445,33	144,00	116 377,09	99,01	-931,76	-0,80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-31 955,30	-39,86	1 165,86	0,99	-33 121,16	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL LES CAVES DE BOURQUES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

	Du 01/09/23 Au 31/08/24	% CA	Du 01/09/22 Au 31/08/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	5 927,69	7,39	6 971,38	5,93	-1 043,69	-14,97
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			30 259,19	25,74	-30 259,19	-100,00
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 927,69	7,39	37 230,57	31,67	-31 302,88	-84,08
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	10 097,74	12,60	2,80		10 094,94	
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	10 097,74	12,60	2,80		10 094,94	
RÉSULTAT FINANCIER	-4 170,05	-5,20	37 227,77	31,67	-41 397,82	-111,20
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-36 125,35	-45,06	38 393,63	32,66	-74 518,98	-194,09
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	2 450,84	3,06			2 450,84	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 450,84	3,06			2 450,84	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	2 450,84	3,06			2 450,84	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 450,84	3,06			2 450,84	
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	91 868,56	114,59	154 773,52	131,68	-62 904,96	-40,64
TOTAL DES CHARGES	127 993,91	159,65	116 379,89	99,01	11 614,02	9,98
Bénéfice ou Perte	-36 125,35	-45,06	38 393,63	32,66	-74 518,98	-194,09

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SARL LES CAVES DE BOURQUES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ANNEXE COMPTABLE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			NA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024 dont le total est de 696 526,82 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -36 125,35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.:	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL			
FINANCIERES:	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		75,84		1,50
	Autres titres immobilisés		125 508,80		490,00
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	125 584,64		491,50
TOTAL GENERAL			125 584,64		491,50

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.:	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
		TOTAL				
FINANCIERES:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		0,84		76,50	
	Autres titres immobilisés		2 450,00		123 548,80	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL	2 450,84		123 625,30	
TOTAL GENERAL			2 450,84		123 625,30	

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

- 1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
- 2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
SCEA DOMAINE DE MONTGILET - 10 CHEMIN DE MONTGILET 49610 LES GARENNES SUR LOIR - 33851195900011	213 428,62		49,00					1 917 965,12	-76 690,00	
SCEA GRENIER DE MONTGILET - 6682 CHEMIN DE MONTGILET 49610 LES GARENNES SUR LO - 82349657500015	10 000,00		49,00					405 067,25	-89 904,00	
SARL MONTGILET - 10 CHEMIN DE MONTGILET 49610 LES GARENNES SUR LOIR - 82328108400025	5 000,00		49,00					17 401,60	21,00	
SCEA MAISON LEBRETON - 10 CHEMIN DE MONTGILET 49610 LES GARENNES SUR LOIR - 98380112700017	1 000,00		49,00						-3 370,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LES CAVES DE BOURQUES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

b. Dans des sociétés étrangères

Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prets et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	---	-------	-------	--	--	---	---	--

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACIIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	69 480,00	69 480,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	5 398,84	5 398,84	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	485 755,39	485 755,39		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 450,00	2 450,00		
Charges constatées d'avance	765,00	765,00		
TOTAUX		563 849,23	563 849,23	
RENVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LES CAVES DE BOURQUES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	10 143,52	10 143,52		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 478,61	3 478,61		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	11 028,97	11 028,97		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	822,00	822,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	16 200,00	16 200,00		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 306,16	3 306,16		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	44 979,26	44 979,26		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL LES CAVES DE BOURQUES

Du 01/09/2023 au 31/08/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 308,00
Dettes fiscales et sociales	263,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 571,12

LES EFFECTIFS

	31/08/2024	31/08/2023
Personnel salarié :	1,00	1,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		